

Notre Histoire



Concertation

Responsabilité

Dialogue

Expertise

Efficacité

Autonomie



Le 12 février 1993, la FMC, la FEN, la FAT, la FGAF et la FGSOA, conscientes qu'"autonomie" ne veut pas dire "isolement" fondent l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA).

L'Unité est réalisée sur des valeurs communes et une conception progressiste et moderne du syndicalisme.

Lors du 41^{ème} congrès à Dunkerque du 5 au 8 octobre 1998, la FMC /UNSA (Maîtrise et Cadres) décide à une écrasante majorité d'accueillir le personnel d'Exécution en devenant l'UNSA Fédération des Cheminots.

Le SNPE/UNSA (Syndicat du Personnel d'Exécution, nouvellement créé sur les bases de la charte de l'UNSA), porteur comme la FMC/UNSA, au sein de l'entreprise SNCF d'un syndicalisme de métier fondé sur l'autonomie, décide de s'associer à notre démarche et de nous rejoindre .

Cette nouvelle organisation (UNSA-Cheminots) est ouverte à l'ensemble du personnel de l'entreprise SNCF et de son groupe. Riche de son expérience et de son rôle reconnu dans la défense du chemin de fer, de la SNCF et globalement de son personnel (Statut, Retraite et Protection Sociale, Rémunération et Effectifs) elle se met résolument en capacité de progresser pour une approche renouvelée du syndicalisme.

Lors des élections professionnelles de 1998 la nouvelle fédération UNSA-Cheminots, commence à se faire remarquer en réalisant une première percée qui se poursuivra par une nette progression jusqu'aux élections de 2004 où notre fédération deviendra la 2^{ème} organisation syndicale en sièges et la 3^{ème} en voix.

➤ L'autonomie :

Pour nous, le syndicalisme ne doit pas être le bras armé des mouvements politiques, philosophiques ou religieux : nous garantissons donc à nos adhérents l'indépendance syndicale. Cette autonomie n'est cependant pas synonyme de repli corporatiste.

Au contraire, c'est sur la base d'une indépendance raisonnée mais vérifiable que nous pensons pouvoir, avec d'autres, participer à la construction d'une société plus juste, prospère, sociale et solidaire. Notre autonomie n'est donc porteuse ni d'isolement, ni d'opposition aux autres acteurs de la société en France et en Europe.

En revanche, cette ouverture sur le monde ne nous écarte pas des combats qui sont les nôtres et qui justifient notre existence. En outre, nous défendons farouchement la démocratie et la liberté. C'est ainsi que les libertés individuelles et le respect de l'autre doivent être préservés dans le monde du travail.

Notre autonomie, c'est aussi la garantie que nos sections syndicales de terrain gardent la liberté d'organiser leur fonctionnement et de bâtir leurs revendications au plus près des intérêts des salariés qu'elles représentent. Quant aux décisions à caractère national, elles sont prises démocratiquement par des instances fédérales dans lesquelles toutes les structures ont le droit à la parole et peuvent voter. La Charte de l'UNSA-Ferroviaire est garante du respect de ces principes fondateurs.

**L'UNSA,
un syndicat
100%
autonome**

➤ Le progressisme :

Notre pratique syndicale est progressiste. Toute Organisation Syndicale a pour but de faire aboutir les revendications et faire respecter les droits. Notre progressisme, c'est obtenir ce résultat en privilégiant la réforme (l'évolution) par la voie du contrat et donc de la négociation. En recherchant le dialogue social de qualité pour être en mesure de signer des accords ayant valeur de loi, nous voulons combattre l'instabilité juridique et donc sociale des salariés.

Ce n'est qu'en situation d'échec grave de nos tentatives de négocier ou encore en cas d'atteinte manifeste et brutale aux droits des salariés que nous recourons à la grève qui est, en démocratie, un moyen ultime.

Notre approche de la négociation appuyée sur le rapport de force constitué par nos adhérents est celle prévue par le droit du travail en France et que nous continuerons de défendre.

➤ Le réseau de l'UNSA-Ferroviaire

Pour être présents partout et répondre aux attentes de nos adhérents et des salariés du ferroviaire nous avons une structure démocratique :

Des syndicats locaux qui permettent à chaque collègue d'adhérer à l'UNSA-Ferroviaire et de s'exprimer en toute liberté dans le respect des autres (lire notre charte).

Des Unions Régionales qui coordonnent l'action militante et mutualisent les moyens pour plus d'efficacité. Pour nous ces moyens sont issus des cotisations ainsi que du temps syndical obtenu lors des élections.

Des Unions spécifiques pour les personnels des directions centrales.

Le siège de la fédération où siègent des permanents élus par le congrès qui est le lieu du débat national et de la coordination fédérale pour notre démarche militante au service des cheminots et des autres salariés du ferroviaire.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



Fédération UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • federation@unsa-ferroviaire.org

